

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION : MONITEUR SUR SIMULATEUR DE VOL

NIVEAU DE LA CERTIFICATION : 5

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : PREPARER LA SEANCE D'INSTRUCTION OU D'ENTRAINEMENT SUR SIMULATEUR DE VOL

Le moniteur sur simulateur de vol prend en compte le matériel de simulation sur lequel il doit réaliser la séance d'instruction et construit son scénario sur la base du profil de l'apprenant et des objectifs pédagogiques à atteindre.

			Le candidat à la certification :
A1. Préparation du matériel de simulation et du débriefing de séance	Identifier les simulateurs disponibles au regard du profil des stagiaires et des objectifs pédagogiques sur la base des outils de planification en vue de réserver un créneau d'utilisation.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.	- a exploité avec discernement les profils individuels ; - a identifié correctement les attendus individuels et/ou de formation ; - a choisi les simulateurs adaptés en fonction de leurs capacités et de leurs disponibilités.
	Vérifier l'intégrité du simulateur auprès du technicien de maintenance ou à l'aide de la documentation idoine pour garantir la réalisation de la séance.	VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire	- a contrôlé rigoureusement le bon état général du simulateur et particulièrement les instruments indispensables à la séance ;

			<ul style="list-style-type: none"> - a pleinement vérifié la présence et le contenu de la documentation technique de suivi du simulateur ; - a scrupuleusement contrôlé l'état des organes de sécurité du simulateur.
	<p>Choisir le mode de recueil du déroulé de la séance pour faciliter le débriefing en fonction des moyens disponibles.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a contrôlé rigoureusement que les moyens d'enregistrement vidéos et audio étaient disponibles ; - s'est bien assuré du bon fonctionnement des moyens d'impression et/ou de capture d'écran.
<p>A2. Conception de la séance d'instruction ou d'entraînement</p>	<p>Analyser le profil de l'apprenant en mesurant les compétences acquises au travers de son dossier de progression afin de concevoir la séance.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a analysé avec pertinence les éléments lui permettant d'identifier le profil de l'apprenant ; - a exploité avec discernement les différents éléments constitutifs d'un dossier de progression ; - a correctement défini les axes de travail lui

			<p>permettant d'orienter sa séance.</p>
	<p>Adapter les objectifs pédagogiques de la séance d'instruction ou d'entraînement au profil de l'apprenant et au programme générique visant l'atteinte des objectifs individuels.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a parfaitement ciblé les objectifs pédagogiques à atteindre en fonction du profil de l'apprenant ; - a judicieusement formulé les objectifs à atteindre.
	<p>Concevoir la séquence pédagogique à mettre en œuvre sur simulateur sur la base des objectifs à atteindre, du profil de l'apprenant et du matériel de simulation utilisable.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a méthodologiquement construit une structure de séance pleinement adaptée aux objectifs pédagogiques et au profil de l'apprenant ; - a pleinement pris en compte les contraintes matérielles ; - s'est bien assuré de la faisabilité de la séquence pédagogique au regard des contraintes temporelles.
<p>A3. Maintien d'un processus de veille active</p>	<p>Assurer une veille documentaire et réglementaire régulière afin de maintenir à jour les savoirs indispensables à l'exercice du métier de moniteur sur simulateur de vol.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a judicieusement identifié les réseaux d'informations au travers desquels il peut mettre à jour ses savoirs ; - s'est assuré avec rigueur de la mise à jour de la

			documentation avec laquelle il travaille.
	Assurer une veille disciplinaire et transversale en lien avec les domaines dans lequel le moniteur sur simulateur de vol exerce (missions, doctrines, etc.).		- a judicieusement identifié les réseaux d'informations au travers desquels il peut mettre à jour ses savoirs ; - s'est pleinement assuré de la cohérence des pratiques et doctrines mises en œuvre en séance sur simulateur de vol avec la réalité du terrain.

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION : MONITEUR SUR SIMULATEUR DE VOL

NIVEAU DE LA CERTIFICATION : 5

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p align="center">BLOC DE COMPÉTENCES 2 : REALISER LA SEANCE D'INSTRUCTION OU D'ENTRAINEMENT SUR SIMULATEUR DE VOL Le moniteur sur simulateur de vol conduit le briefing de séance et la réalisation de la séance en simulateur au profit d'un apprenant, en français ou en anglais.</p>			
A1. Emploi de l'outil de simulation de vol	Paramétrer le simulateur de vol conformément au manuel d'utilisation du matériel et du scénario d'instruction ou d'entraînement à réaliser.	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p align="center">Le candidat à la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a correctement mis en œuvre le simulateur en suivant le processus établi ; - a respecté scrupuleusement les consignes de sécurité d'emploi du matériel ; - a injecté correctement les conditions et paramètres prévus au regard du programme de la séance et du scénario associé.
	Utiliser les fonctionnalités de l'outil de simulation de vol adaptées à la situation et au contenu de la séance d'instruction afin d'en assurer la bonne réalisation.		<ul style="list-style-type: none"> - a judicieusement choisi les fonctionnalités adaptées de son outil de simulation ;

			<ul style="list-style-type: none"> - s'est pleinement assuré de l'efficacité de ses actions sur la simulation ; - a su parfaitement s'adapter aux éventuels aléas techniques.
	<p>Remettre en œuvre le simulateur de vol à l'issue de la séance en respectant les consignes établies afin que le matériel soit prêt à l'emploi en vue d'une prochaine séance d'instruction ou d'entraînement.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a correctement appliqué les consignes définies pour la remise en œuvre du matériel ; - a efficacement rendu compte dans les délais de toute anomalie rencontrée avec le simulateur ;
<p>A2. Conduite du briefing de la séance d'instruction ou d'entraînement</p>	<p>Mener un face à face pédagogique avec l'apprenant en langue française ou anglaise afin d'expliquer le contenu de la séance en s'assurant de la bonne compréhension des objectifs à atteindre.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a judicieusement adopté une méthode pédagogique adaptée à la situation et au profil de l'apprenant ; - s'est pleinement assuré de la bonne compréhension des objectifs ; - a su efficacement adopter une écoute active.
	<p>Evaluer la préparation de séance de l'apprenant par le biais de questions pertinentes et/ou de l'analyse du dossier de préparation du vol en vue de sa séance sur simulateur de vol.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a judicieusement choisi des questions pertinentes

			<p>afin de contrôler les savoirs de l'apprenant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - a étudié avec rigueur la préparation de l'apprenant ; - a considéré avec justesse le niveau de connaissances attendu de la part de l'apprenant.
	<p>Adapter si besoin le scénario de la séance d'instruction ou d'entraînement au regard de sa préparation par l'apprenant ainsi que de l'évaluation de ses savoirs effectuée durant le briefing.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a clairement identifié les besoins et le niveau de l'apprenant ; - est en mesure d'adapter correctement son scénario pour tenir compte des besoins et du niveau de l'apprenant.
<p>A3. Conduite de la séance d'instruction ou d'entraînement en simulateur de vol</p>	<p>Mener en simulateur de vol la séance d'instruction ou d'entraînement, en français ou en anglais, en choisissant une méthode pédagogique adaptée aux réactions de l'apprenant, son assimilation ou ses difficultés tout en veillant à l'atteinte des objectifs de séance et au respect des règles et consignes de sécurité en vigueur.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a guidé efficacement l'apprenant tout au long de la séance d'instruction ou d'entraînement ; - a tenu compte avec discernement du niveau de l'apprenant et de ses niveaux de difficultés dans le choix de ses exercices ; - a judicieusement prodigué des conseils en se basant sur son

			<p>expérience et son expertise pour corriger les erreurs de l'apprenant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - a parfaitement tenu compte des contraintes temporelles tout en respectant le programme de la séance.
	<p>Evaluer tout au long de la séance d'instruction ou d'entraînement les capacités mentales et physiologiques de l'apprenant pour garantir sa sécurité et son intégrité physique ainsi que pour confirmer ses aptitudes à réaliser la séance d'instruction ou d'entraînement.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a interrogé l'apprenant de façon pertinente pour évaluer les connaissances acquises et vérifier ses capacités mentales et physiologique ; - a su analyser avec objectivité les capacités de l'apprenant quant à réaliser la totalité de la séance ; - a su judicieusement adapter la séance à la capacité physique et mentale de l'apprenant.
	<p>Créer et animer la situation tactique et/ou l'environnement aéronautique simulé en assurant le rôle d'un ou de plusieurs acteurs (contrôle aérien, trafic simulé...) en usant des modes de communication et de la phraséologie idoines (française ou anglaise) ainsi que des comportements attendus.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a correctement reproduit le comportement des acteurs simulés afin de créer un environnement réaliste ; - a su pleinement employer la phraséologie

			d'usage en français ou en anglais ; - a su efficacement utiliser les capacités de l'outil de simulation afin de créer un environnement aéronautique viable.
--	--	--	--

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION : MONITEUR SUR SIMULATEUR DE VOL

NIVEAU DE LA CERTIFICATION : 5

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
BLOC DE COMPÉTENCES 3 : EVALUER LA SEANCE D'INSTRUCTION OU D'ENTRAINEMENT SUR SIMULATEUR DE VOL Le moniteur sur simulateur de vol évalue la performance de l'apprenant au regard des objectifs à atteindre et effectue une synthèse orale et écrite en français ou en anglais.			
			Le candidat à la certification :
A1. Analyse de la séance effectuée	Analyser l'état de fatigue physique et physiologique de l'apprenant, sur la base d'un dialogue ou d'une observation comportementale, pour s'assurer du passage d'une situation de stress important à une situation normale en vue du débriefing.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire	- a pris en compte avec objectivité l'état de l'apprenant en vue du débriefing ; - a su efficacement mettre en œuvre des techniques permettant à l'apprenant de revenir à un niveau de stress compatible avec le débriefing.
	Analyser le ressenti de l'apprenant vis-à-vis de sa performance en séance, en l'invitant à procéder à son autocritique et en veillant à ne pas influencer son jugement afin de prendre en compte son ressenti avant de procéder au débriefing.		- a su efficacement adopter une écoute active ; - a pleinement fait preuve de neutralité durant l'autocritique de l'apprenant.

	<p>Analyser une séance d’instruction ou d’entraînement en évaluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l’atteinte des objectifs et/ou de la réponse de la séance aux attentes de l’apprenant ; - le bon respect des règles de sécurité inhérentes au simulateur de vol ; - la progression du stagiaire au cours de la séance d’instruction ou d’entraînement par rapport aux attendus initiaux. 		<ul style="list-style-type: none"> - a correctement analysé la progression de l’apprenant au cours de la séance ; - a apprécié avec impartialité les réactions, le comportement de l’apprenant lors de la séance ; - s’est assuré avec attention du bon respect des règles liées à la sécurité ; - a pleinement fait preuve d’objectivité et de neutralité dans l’analyse de la séance.
<p>A2. Conduite du débriefing de la séance d’instruction ou d’entraînement</p>	<p>Effectuer un débriefing oral en français ou en anglais de la séance d’après les éléments relevés au cours de cette dernière et en prenant en compte les éléments clé énoncés durant l’auto évaluation de l’apprenant tout en utilisant, si besoin, un moyen de restitution pour « rejouer » tout ou partie de la séance (si le matériel de simulation de vol le permet).</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a su apporter une critique objective des erreurs de l’apprenant ; - a su efficacement utiliser l’outil de rejeu si disponible et si le besoin était avéré ; - a su synthétiser avec discernement les points positifs et négatifs dans le débriefing global de la séance ; - a su pleinement prendre en compte la contrainte

			temporelle afin de mener le débriefing de séance à son terme.
	<p>Conseiller l'apprenant afin que ce dernier puisse corriger ses lacunes, progresser et ainsi atteindre les objectifs définis dans le programme de formation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a su prodiguer avec efficacité des conseils pragmatiques à l'apprenant ; - a su développer avec pertinence les éléments ayant trait à la sécurité ; - a fait un état exhaustif des actions à mener avant d'entreprendre la prochaine séance d'instruction ou d'entraînement (consolidation des connaissances...).
	<p>Noter ou apprécier la séance d'instruction ou d'entraînement en analysant la prestation de l'apprenant dans sa globalité et en prenant en compte les critères d'évaluation qui lui sont spécifiques.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a analysé avec discernement la globalité de la prestation de l'apprenant ; - a tenu compte avec objectivité de l'avancement de l'apprenant ; - a respecté scrupuleusement les critères standardisés d'évaluation et/ou de notation.

<p>A3. Réalisation des comptes rendus en fin de séance d’instruction ou d’entraînement</p>	<p>Rédiger le document de synthèse de la séance en français ou en anglais, en s’appuyant sur les critères d’évaluation et le contenu du programme de la séance en y associant les conseils pratiques et pragmatiques afin de faire surmonter les erreurs et les difficultés à l’apprenant.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a correctement respecté la forme des comptes rendus ; - a su rédiger correctement et dans leur intégralité les éléments développés lors du débriefing oral ; - a scrupuleusement respecté les consignes en matière de notation et/ou d’évaluation des exercices.
	<p>Rendre compte verbalement ou par écrit à la hiérarchie du déroulement de la séance d’instruction ou d’entraînement afin d’assurer le suivi de la formation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - s’est assuré, dans les délais, de rendre compte aux bons interlocuteurs ; - a su rester en toute neutralité rester factuel dans son compte rendu ; - a su formuler efficacement des réponses structurées aux interrogations de ses interlocuteurs.
	<p>Formuler au regard des constats suite à la séance d’instruction ou d’entraînement des actions correctives à proposer à la hiérarchie en vue de la poursuite efficace du cursus de l’apprenant.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - a su formuler avec discernement des propositions adaptées et pertinentes au regard des constats effectués en séance ; - a su pleinement argumenter ses choix ;

			- a su, dans son entiereeté, intégrer les enjeux à venir.
--	--	--	--

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des compétences au titre de la formation continue :

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel d'activités et de compétences (RAC) de l'emploi.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors d'évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD), étude de cas concrets et production rédactionnelle, etc.] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Les appréciations du collègue des instructeurs se structurent selon trois critères :

1. Les savoirs de référence et connaissances techniques :

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire mobilise les savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné (blocs de compétences) en s'appuyant sur l'assimilation réfléchie de savoirs de référence.

2. Les compétences professionnelles :

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions /interventions complexes et inédites à mener sous stress intense. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. Les aptitudes professionnelles :

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans une intervention en environnement hautement incertain et risqué, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi.

Évaluation des compétences au titre de la VAE :

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

Les référentiels d'activités et de compétences devront prendre en compte les situations de handicap, dès lors que l'emploi peut être exercé :

- par du personnel en situation de handicap ;
- avec du personnel en situation de handicap ;
- au profit de personnel en situation de handicap ;

Les modalités d'évaluation seront adaptées en fonction de la situation de handicap ou non du stagiaire.